

**ASPTT** CHARLEVILLE MÉZIÈRES  
ATHLÉTISME  
CLUB OMNISPORTS  
*cultivons vos envies*

# REGLEMENT

# DECARUN'CAROLO

# 2021



## Article 1 : Organismes

La DECARUN'CAROLO est une course sur route et berge de Meuse organisée par l'association ASPTT Charleville-Mézières Section Athlétisme. Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment via la page Facebook de l'évènement et par mail à l'adresse [zoub063@gmail.com](mailto:zoub063@gmail.com).

## Article 2 : Date, horaires et circuits

La DECARUN'CAROLO aura lieu le dimanche 14 Novembre 2021 à Charleville-Mézières.

Elle est composée d'une course : le 10 km labélisé et qualificatif au championnat de France. Des courses jeunes gratuites sont organisées en parallèle sur la piste.

Le 10 km est une **course**, sur route et berge de Meuse. Circuit roulant et sans difficulté, 24 m de D+ : départ à 13h00. Un ravitaillement est prévu à la l'arrivée.

Le retrait des dossards se fera sur place jusqu'à 15 min avant le départ de la course sur le au gymnase Delvincourt, rue Delvincourt à Charleville-Mézières.

Le départ sera donné sur la rue de l'Abreuvoir et l'arrivée sera jugée sur la piste d'athlétisme du Stade Gailly.

Le dossard doit être obligatoirement porté sur le devant et visible ceci pendant toute la durée de la course. Prévoir 4 épingles à nourrice pour fixer votre dossard (aucune fournie sur place)

## Article 3 : Condition d'inscription

### 3-1 : Catégories d'âge

- Le 10 km est ouvert à partir de la catégorie « Cadets » (né 2005-2006) et avant.
- Courses enfants : avec classement et chronométrage (uniquement PO, BE et MI)
  - EA (2013 à 2015) ..... 500m (2x250m)
  - PO (2011 – 2012) ..... 750m (3x250m)
  - BE (2009 – 2010) et MI (2007 – 2008) ..... 1000m (4x250m)

### 3-2 : Certificat médical et licences sportives

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- Soit d'une **licence sportive FFA, FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT ou UFOLEP Athlé** (en cours de validité à la date de la manifestation sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition).

- Soit d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

## Article 4 : Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne via le site [ledossard.com](http://ledossard.com) jusqu'au **jeudi 11 Novembre 2021 à Minuit**. Après cette date les inscriptions seront closes. Attention pas d'inscription sur place. Retrouvez la liste des inscrits actualisée automatiquement sur le site.

### Prix

- Le 10 km : **12 euros**

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation

## Article 5 : Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès de AIAC pour la durée de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieures à la course. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

## Article 6 : Sécurité

La sécurité et l'assistance médicale des participants sont du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif prévisionnel de Secours (DPS). La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières et le long des parcours, un médecin, une équipe de secouristes avec les moyens logistiques nécessaires (ambulances, civières...). Les services de secours (SDIS) et de gendarmerie seront avertis de l'évènement.

# Dispositif sanitaire sur la DECARUN CAROLO

## Rappel des gestes barrières :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique,
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter,
- Éviter de se toucher le visage,
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres,
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades,
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut être respectée.

**Chaque participant à la DECARUN CAROLO doit prévoir un masque.**

## Retrait des dossards :

- Pass sanitaire ou un certificat de test RT-PCR ou Antigénique négatif de moins de 72h ou un certificat de rétablissement (plus de 11 jours et moins de 6 mois)
- Port du masque obligatoire,
- aucun certificat médical présenté sur place (doit être envoyé avant le 14 novembre 2021),
- aucune inscription sur place
- Un sens unique de circulation,

## Dans l'espace animation

- Pass sanitaire obligatoire ou un certificat de test RT-PCR ou Antigénique négatif de moins de 72h ou un certificat de rétablissement (plus de 11 jours et moins de 6 mois)
- Port du masque obligatoire lors du déplacement,
- Lavage des mains obligatoire à l'entrée (*gel hydroalcoolique fourni par l'organisation*),
- Respecter la signalisation du sens de circulation et d'attente,

## Consultation affichage extérieur

- Port du masque obligatoire près des panneaux des dossards/résultats

## Au stade :

- Pass sanitaire obligatoire ou un certificat de test RT-PCR ou Antigénique négatif de moins de 72h ou un certificat de rétablissement (plus de 11 jours et moins de 6 mois)
- Port du masque obligatoire,
- Lavage des mains obligatoire à l'entrée (*gel hydroalcoolique fourni par l'organisation*)
- Un sens unique de circulation,

### **SAS de départ et zone d'arrivée :**

- Port du masque obligatoire
- Port du bracelet de contrôle du Pass sanitaire

### **Ravitaillement :**

- Un ravitaillement unique à l'arrivée dans un sac individualisé (solide et liquide),
- Respect d'une distanciation d'1m demandée,
- Gel hydroalcoolique mis à disposition,
- Port du masque obligatoire pour les bénévoles,

### **Services :**

- Suppression des douches et vestiaires,
- Accès possible aux WC du gymnase avec contrôle (port du masque et entrée par deux personnes)

### **Bénévoles :**

- Les bénévoles seront équipés de masques à l'arrivée et sur le parcours

## **Charte du coureur – ENGAGEMENT POST COVID-19**

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent (jusqu'à l'arrivée des secours). Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors course du concurrent fautif.

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le strict respect des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs sportives et environnementales, en tant que participant à la 2ème édition de la Decarun Carolo du 14 novembre 2021, je m'engage à :

1. Respecter les gestes barrières en vigueur, en particulier dans les espaces fermés, semi-ouverts ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
2. Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
3. Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisateur afin de minimiser les risques sanitaires
  - Pass sanitaire obligatoire ou un certificat de test RT-PCR ou Antigénique négatif de moins de 72h ou un certificat de rétablissement (plus de 11 jours et moins de 6 mois)

- Port du masque obligatoire dans la zone de retrait des dossards et lors des remises des récompenses
  - Respecter les sens de circulations mis en place par l'organisateur.
  - Port du masque obligatoire dans les zones de départ et d'arrivée.
  - Respecter au mieux la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants en utilisant toute la largeur de la chaussée durant la course.
  - Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
  - Ne pas cracher au sol.
  - Se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter à la poubelle dès que l'occasion se présente.
  - Ne pas jeter de déchets sur la voie publique.
  - Respecter et laisser les lieux publics propres.
4. Comprendre qu'en participant à cet évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
  5. Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus de 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
  6. Si j'ai contracté le virus du Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition sont sans risque pour ma santé.
  7. Ne pas courir si je présente des symptômes du Covid-19 depuis moins de 14 jours.
  8. Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie dans les 14 jours suivants la course.

## Articles 7 : Chronométrage

Le chronométrage est assuré par la société ULTRATIMING. Le port d'un dossard ne correspondant pas à l'identité du porteur entraînera la disqualification du concurrent.

## Article 8 : Classement et récompenses

- **Le 10 km** : les 3 premiers au temps de l'ensemble des participants, homme et femme et le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie (pas de double récompense donc reportée au sportif suivant).
  - **Les primes reversées** : *classement des 10 premiers athlètes femmes et hommes*

	<b>MASCULIN</b>	<b>FEMININ</b>
<b>1er</b>	120 €	120 €
<b>2 ème</b>	90 €	90 €
<b>3 ème</b>	60 €	60 €
<b>4 ème</b>	50 €	50 €
<b>5 ème</b>	40 €	40 €
<b>6 ème</b>	20 €	20 €
<b>7 ème</b>	20 €	20 €
<b>8 ème</b>	20 €	20 €
<b>9 ème</b>	15 €	15 €
<b>10 ème</b>	15 €	15 €

Les classements seront diffusés le soir même sur la page Facebook de la course.

## Article 10 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

## Article 11 : Annulation, intempéries

En cas d'annulation de la manifestation (sur décision de l'autorité administrative, intempéries, raisons de sécurité, force majeure), l'organisation procédera au remboursement des seuls frais d'inscription